

FRANCE – Hauts-de-Seine sans ogm

Par Béatrice BRASSART

Publié le 14/10/2003

Le 14 octobre 2003, le Conseil Général des Hauts-de-Seine a décidé de bannir les OGM des menus de toutes les cantines scolaires du département. Cette décision va concerner environ 30 000 repas par jour [1].

En juin 1999, les socialistes avaient déjà obtenu l'interdiction des OGM dans les crèches et les restaurants dépendant directement du département. En l'espèce, l'absence d'OGM dans les cantines scolaires a pour conséquence de n'engendrer aucun coût supplémentaire pour la collectivité, si ce n'est une petite hausse concernant le dispositif de contrôle.

[1] <http://www.humanite.fr/journal/2003-10-15/2003-10-15-380684%20class=>